

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**2012/....**

**MAIRIE DE METZ**

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 26 avril 2012**

**DCM N° 12-04-21**

**Objet : Etablissement d'une servitude de tirants d'ancrage.**

**Rapporteur : Mme FERRARO, Adjoint chargé de quartiers**

Dans le cadre de l'aménagement de l'Avenue de la Seille dont la SAREMM est concessionnaire pour le compte de METZ METROPOLE, il importe que celle-ci procède à la mise en œuvre de tirants d'ancrage en profondeur pour soutenir un mur de soutènement du giratoire devant l'hôpital Legouest.

Ces tirants touchant différentes parcelles communales, il y a lieu d'établir une convention de servitude.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les commissions compétentes entendues,

**CONSIDERANT** d'une part que pour soutenir un mur de soutènement du giratoire devant l'hôpital Legouest, Metz Métropole doit procéder à la mise en œuvre de tirants d'ancrage en profondeur sur une parcelle communale ;

**CONSIDERANT** que l'intervention de Metz Métropole est subordonnée à la constitution d'une servitude qui grèvera la parcelle communale section 16 numéro 85 ;

**VU** le projet de convention de servitude ;

**VU** l'évaluation de France Domaine ;

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

### **DECIDE :**

- **DE CREER** une servitude sur la parcelle privée cadastrée sous :

BAN DE METZ  
Section 16 – numéro 85

moyennant le versement d'une indemnité symbolique fixée à 1 euro ;

- **DE LAISSER** à la charge de Metz Métropole tous les frais qui découlent de l'établissement de cette servitude, ainsi que la réalisation des travaux de remise en état du site ;
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant, à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :  
Le Premier Adjoint Délégué

Richard LIOGER

Service à l'origine de la DCM : Gestion Domaniale et Moyens Généraux

Commissions : commission Travaux et Domaines - Finances

Référence nomenclature «ACTES» : 3.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 37

Absents : 18

Dont excusés : 17

**Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE**